



AVIS PUBLIC
Assemblée de consultation écrite
Projet de résolution PPCMOI 21-03-86

Aux personnes intéressées par le projet de résolution concernant le projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), visant à permettre la construction d'un 8-plex sur le lot 6 330 564.

Avis public est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 2 mars 2021, le conseil municipal a adopté le projet de résolution de PPCMOI 21-03-86;

Ce projet de résolution de PPCMOI a pour objectif d'autoriser la construction d'un immeuble de 8 logements sur le lot 6 330 564 et permettre de déroger au règlement de zonage :

- En autorisant la classe d'usage R4 « Résidentiel - *Multifamilial* » dans la zone IA-1;

En vertu de l'Arrêté numéro 2020-008 de la Ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 22 mars 2020, une consultation écrite aura lieu en remplacement de l'assemblée publique de consultation et de la tenue d'un registre, et du processus régulier d'approbation référendaire. Le conseil municipal a décrété que ce projet était prioritaire par sa résolution 21-03-86 du 2 mars 2021.

Toutes les personnes et organismes qui désirent s'exprimer au sujet de cette demande de PPCMOI doivent le faire **avant le vendredi 26 mars 2021 à 16h00**. Vos commentaires et suggestions peuvent être transmis par courriel à dq@ville.bedford.qc.ca ou déposés dans la boîte installée à l'extérieur de l'hôtel de ville.

Le projet de résolution de PPCMOI 21-03-86 ainsi qu'une description détaillée de la demande peuvent être consultés sur le site web de la ville au www.ville.bedford.qc.ca.

DONNÉ à Bedford, ce 10 mars 2021.

Annie Larocque
Directrice générale

Demande de Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI)

Lot 6 330 564

Description du projet : Permettre la construction d'un immeuble de 8 logements (8-plex) sur le lot 6 330 564



Localisation du projet : Le projet se situe dans la zone IA-1, à l'intersection des rues Champagne et Élisabeth.



En quoi déroge ce projet à la réglementation municipale :

1. La classe d'usage R4 « *résidentiel multifamilial* » n'est pas autorisée dans la zone IA-1 où se trouve le lot 6 330 564;
2. Une partie du stationnement proposé (environ 2 cases) se trouve dans la cour avant de l'immeuble sur la rue Élisabeth allant à l'encontre du règlement de zonage, article 87;
3. La marge avant à respecter de la zone IA-1 est de 7,6 mètres. La marge avant proposée pour le bâtiment est de :
 - a. 4,6 mètres sur la rue Champagne;
 - b. 7,58 mètres sur la rue Élisabeth.

Conditions reliées à la demande de PPCMOI :

1. Le demandeur devra respecter les plans de construction soumis, produit par Caroline Denommée, architecte, de son numéro de dossier 2020-93

Processus règlementaire :

Un premier projet de résolution a été adopté le 2 mars dernier et fait suite au présent document.

En raison de la pandémie de COVID-19, le gouvernement a interdit les assemblées publiques de consultation, y compris toute procédure référendaire sauf lorsqu'elle se rattache à un acte désigné comme prioritaire par les membres du conseil, auquel cas la consultation publique et le processus référendaire sont remplacés par une consultation écrite.

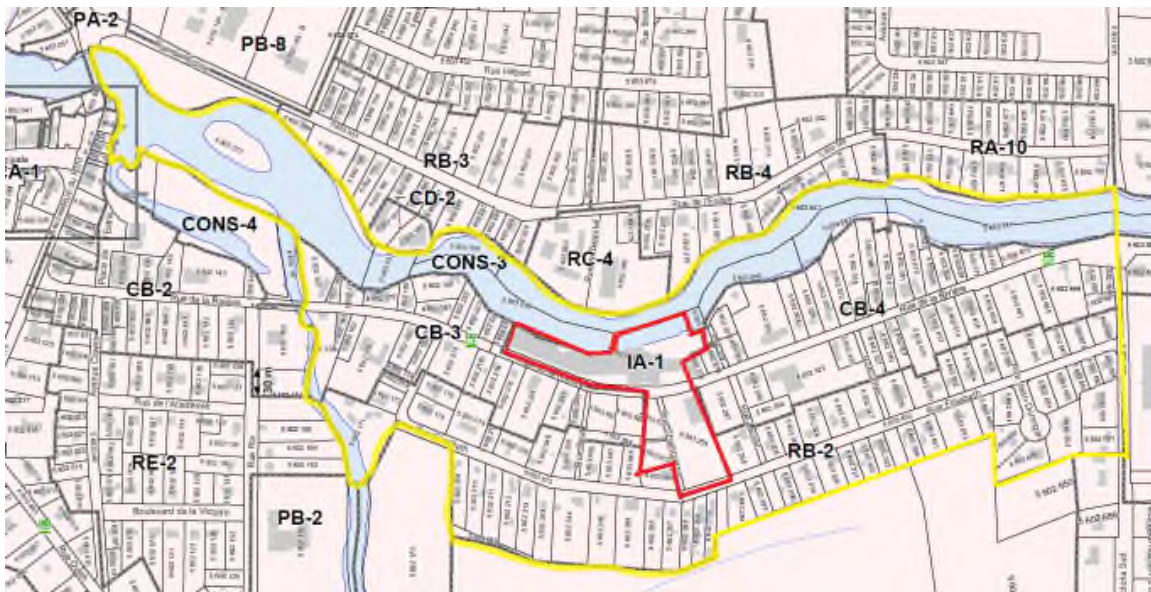
Le conseil estime que l'objet visé par le PPCMOI sert à offrir des logements à la population de Bedford et à ceux qui désirent s'y installer.

Dépôt de vos commentaires :

Toutes les personnes et organismes intéressés à se manifester, déposer ses commentaires ou apporter des suggestions doivent le faire **au plus tard le 26 mars 2021 à 16h00**. Ces commentaires et suggestions peuvent être transmis par courriel à dq@ville.bedford.qc.ca ou déposés aux bureaux de l'hôtel de ville.

Secteurs visés :

Les demandes peuvent être reçues de la zone concernée IA-1 (en rouge) et des zones contiguës CONS-3, CB-3, RB-2 et CB-4 (en jaune) tel qu'illustré ci-dessous.



Vous avez des questions sur la demande de PPCMOI, sur la procédure à suivre ou sur les personnes pouvant se manifester?

Communiquez avec Samuel Grenier, par courriel : inspection@ville.bedford.qc.ca

EXTRAIT du procès-verbal

d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Bedford, tenue à huis clos par vidéoconférence, le mardi 2 mars 2021.

Sont présents :

Mmes et MM. les conseillers/conseillères :

Daniel Audette	Marie-Pier Tougas
Chantal Fontaine	Normand Déragon
Marie-Eve Brin	Mona Beulac

Tous membres dudit conseil et formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Yves Lévesque.

Sont également présents : Annie Larocque, Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim et Marie-Claude Bélisle, adjointe

Résolution 21-03-86

Demande de PPCMOI – 8 plex

Considérant la demande d'autorisation d'un PPCMOI visant la construction d'un 8-plex soumise au conseil municipal;

Considérant le plan soumis par le demandeur, produit par Caroline Denommée, architecte, de son dossier 2020-93, daté du 2021-02-09;

Considérant l'implantation du projet proposé par Caroline Denommée, architecte, de son dossier 2020-93;

Considérant les aménagements proposés, incluant l'emplacement de la remise en cours latérale;

Considérant que le projet empiéterait dans la marge avant minimale du règlement de zonage,

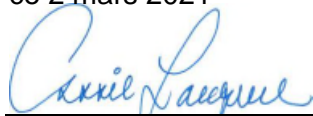
Considérant que le stationnement proposé empiéterait dans la cour avant de l'immeuble;

Proposé par le conseiller Daniel Audette
Appuyé par la conseillère Mona Beulac

Que ce conseil accorde le dépôt de la demande de PPCMOI visant la construction d'un 8-plex sur le lot 6 330 564, soit à l'intersection de la rue Elisabeth et Champagne.

ADOPTÉE

Copie certifiée conforme
ce 2 mars 2021



Annie Larocque
Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

Ce procès-verbal ne sera officiel qu'après son adoption par le conseil lors de la prochaine séance régulière.